

Don du bataillon de l'Union, armée de la Moselle, de 1529 livres pour les frais de la guerre, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du bataillon de l'Union, armée de la Moselle, de 1529 livres pour les frais de la guerre, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 559;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20856_t1_0559_0000_13

Fichier pdf généré le 23/01/2023

de Saint-Eloy, pour les frais de la guerre. Elle applaudit aux travaux de la Convention, et l'invite à rester à son poste (1).

[Hesdin, 29 vent. II] (2).

« Citoyens,

Le fanatisme n'est plus : les temples qui lui étoient voués sont aujourd'hui consacrés à la raison. Eh bien ! il faut aussi que l'argent qui servit autrefois à éclairer les saints de bois, soit employé aujourd'hui pour les frais de la guerre. Tous s'arment pour combattre, tout doit servir aussi pour nos frères d'armes. C'est pour être employés à cet effet que la Société ci-devant dite de St Louis envoie à la Convention 200 livres qu'ils ont déposé à la maison commune; ils applaudissent aux glorieux travaux de la Convention, ils l'engagent à rester à son poste jusqu'à la régénération parfaite de la France. Vive la Montagne ».

A. FOURNIER, DELARUE (*agent nat*), DAUVIN (*maire*), MONCHIOT.

35

Le comité révolutionnaire de Condrieu annonce le dépôt à la messagerie d'une caisse contenant différents effets en or, argent et étoffes.

Renvoi aux inspecteurs de la salle (3).

36

Le conseil général et la société populaire de la commune de Vic-sur-Allier, département du Puy-de-Dôme, font hommage à la patrie d'une somme de 600 liv. Ils annoncent qu'ils ont monté, armé et équipé deux cavaliers; ils ont déposé à l'administration du district 67 chemises, 65 paires de bas et 27 paires de souliers; l'argenterie de leur église se porte à 300 marcs (4).

Sur la proposition de COUTHON, on décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (5).

37

Les citoyens composant le bataillon de l'Union, du Bas-Rhin [par l'intermédiaire de RUHL] (6) ont envoyé pour les frais de la guerre 1529 livres en assignats.

La Convention nationale décrète la mention

honorable de toutes ces offrandes et l'insertion au bulletin (1).

Le même membre [RUHL] présente de la part de ce bataillon une adresse dont voici l'extrait :

« Nous croyons devoir détromper nos concitoyens sur un éloge d'un nommé Teterel, fait par le représentant Simond en pleine Convention. Comme tout ce panégyrique est erroné, comme Teterel est un intrigant qui a surpris la bonne foi du représentant du peuple, et qui ne se fait pas préconiser sans dessein; comme il est plus urgent que jamais de dévoiler ces ambitieux imposteurs, le bataillon de l'Union atteste que Teterel n'a fait que paraître un instant à la Vendée pour se couvrir d'ignominie. A la première bataille il lâcha le pied, se donna lui-même un petit coup d'épée dans le mollet, joua l'estropié et déserta, tout capitaine qu'il était. Enfin nous allons vous exposer les détails qui déterminent la valeur intrinsèque de ce lâche fanfaron, etc. ».

MARIBON-MONTAUD : Je dois quelques éclaircissements à l'assemblée. Lorsque je fus envoyé à l'armée du Rhin en qualité de commissaire, avec Ruamps et Soubrany, nous trouvâmes Strasbourg peuplé d'émigrés et de fédéralistes; la Société populaire seule et quelques administrateurs étoient à la hauteur de la révolution; parmi les patriotes on distinguait Teterel, dont l'énergie étoit redoutable aux aristocrates. Il fut ensuite envoyé dans la Vendée comme commissaire national; je ne sais pas comment il s'y est conduit; mais un homme qui a été constamment persécuté par les aristocrates, et qui a joui pendant cinq ans de la confiance des patriotes, mérite qu'on examine avec attention les dénonciations qui sont faites contre lui.

Je demande que l'adresse qui vient d'être lue soit renvoyée au Comité de salut public, qui prendra des renseignements sur ce Teterel.

Cette proposition, appuyée par RUHL, est décrétée (2).

38

TALLIEN, président, occupe le fauteuil.

La société populaire de Sarrebourg félicite la Convention nationale sur les travaux. Vous venez d'acquiescer, dit-elle, de nouveaux droits à la reconnaissance du peuple, en dissipant les complots que des hommes couverts du masque du patriotisme ont tramés contre sa liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Sarrebourg, 4 germ. II. A la Conv.] (4).

« A la place d'un gouvernement corrompu et despotique, les Français, ont aujourd'hui, un

(1) P.V., XXXIV, 242. B^{te}, 11 germ.

(2) C 297, pl. 1019, p. 34.

(3) P.V., XXXIV, 242. J. Sablier, n° 1227.

(4) P.V., XXXIV, 242. Mon., XX, 88; Débats, n° 556, p. 150; J. Sablier, n° 1227.

(5) C 296, pl. 1005, p. 33.

(6) J. univ., n° 1588; Mon., XX, 84.

(1) P.V., XXXIV, 242. Débats, n° 556, p. 152; J. univ., n° 1588; J. Sablier, n° 1227; Mon., XX, 84.

(2) Mon., XX, 84; Débats, n° 556, p. 152. Voir séance du 10 germ., n° 13.

(3) P.V., XXXIV, 242. J. Mont., n° 137. B^{te}, 10 germ.

(4) C 299, pl. 1050, p. 21.